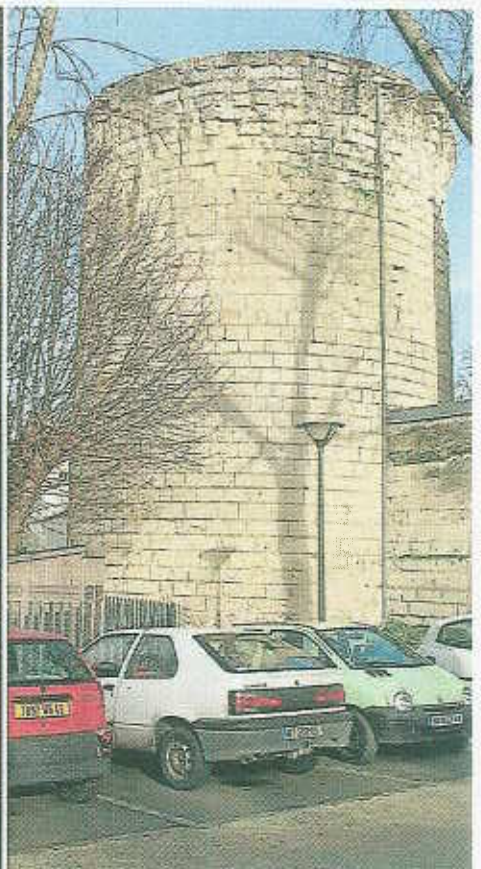
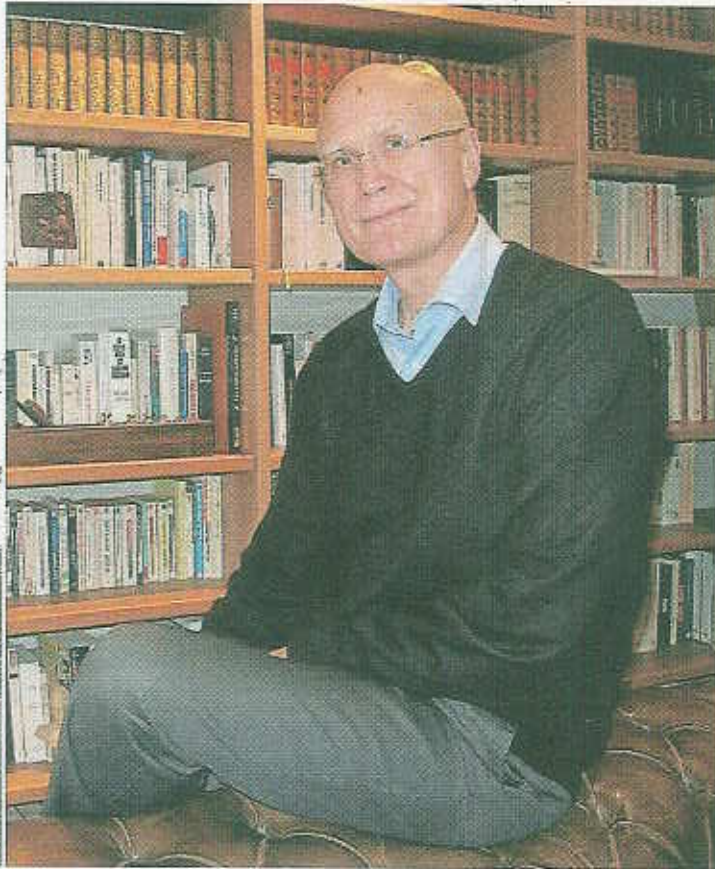


Il veut restaurer la tour du Bourg

Avec l'architecte Patrick Brunel, l'historien Gildard Guillaume a créé le Fonds de la tour du Bourg. Objectif de cette initiative privée : restaurer, puis animer, cette tour de défense héritée du XV^e siècle.



Saumur, le 12 janvier. Avocat, historien et écrivain, Gildard Guillaume s'est installé en 2006 rue du Temple. Il s'est investi dans la création d'un fonds de dotation destiné à restaurer entièrement la tour du Bourg, vue de la rue du Prêche sur la façade nord (à gauche) et de la place William-Penn sur son côté sud-ouest (à droite).

Luc SOURIAU

redac.saumur@courrier-ouest.com

Dans l'ombre de la tour Grenetière, restaurée au siècle dernier, la tour du Bourg a fini par se fondre dans le paysage de la rue du Prêche. Au point même que le passant ne prête plus vraiment attention à ce cylindre de pierre en mauvais état. L'édifice fut pourtant, au XV^e siècle, l'une des principales tours de défense de Saumur.

Gildard Guillaume, lui, ne peut oublier cette pièce du patrimoine saumurois. Elle est là, présente, dans la perspective du jardin de l'hôtel particulier de la rue du Temple dont il a entrepris la restauration à partir de 2009. Et, avec le concours de l'architecte Patrick Brunel, il travaille depuis plus de deux ans déjà à un

projet qui vise à redonner au monument son aspect d'origine. Avec cette précision majeure, c'est le privé qui vient ici au secours du patrimoine public.

Fonds de dotation cherche 450 000 €

La tour du Bourg reste en effet propriété de la Ville de Saumur qui, de longue date, ne sait plus à quel saint se vouer pour maintenir à flot son immense gisement patrimonial. Nul doute que le cas de la tour du Bourg ne figure pas parmi ses priorités de restauration.

Dans cet esprit, Gildard Guillaume et Patrick Brunel ont profité d'une disposition de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Celle-ci donne naissance aux fonds de

dotation qui permettent à n'importe quel particulier de recevoir et gérer des dons (financiers ou immobiliers) d'autres particuliers ou d'entreprises. Le Fonds de la tour du Bourg a été créé en décembre 2011 et publié au Journal officiel en février 2012. Il a pour objet « la restauration et l'animation de la tour du Bourg (...) ainsi que la recherche concernant l'histoire de Saumur, de son mur d'enceinte et de sa tour du Bourg ».

À l'origine du projet, Gildard Guillaume résume : « Le fonds existe, il fonctionne. Tous les plans de restauration sont prêts et tous ceux qui ont un mot à dire sur le dossier ont déjà été contactés. Aujourd'hui, l'appel de fonds doit permettre à la mairie de lancer l'opération. » Mais il reste bien sûr l'essentiel, le nerf de la guerre : les finances. Les promoteurs du

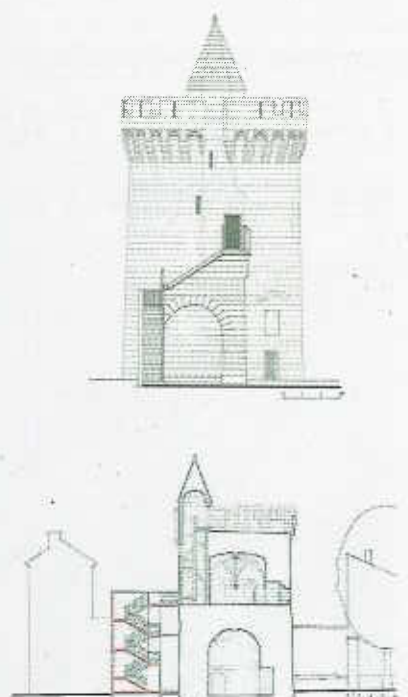
Fonds de la tour du Bourg ont évalué à 450 000 € hors taxes l'enveloppe nécessaire à la conduite du projet. Ils ont en tout cas mis tous les atouts de leur dossier en ligne⁽¹⁾. Simple et didactique, ce site permet en quelques clics de survoler un pan méconnu de l'histoire locale et de mieux comprendre la démarche des auteurs.

En historien passionné par la période qui va de la Révolution française à l'amnistie des Communards en 1880, Gildard Guillaume nous apprend par exemple que la tour du Bourg a servi de lieu de détention pour les femmes sous la Terreur. Et qu'elle recèle encore quelques « graffitis » de cette époque. Un de ces témoignages qu'il refuse de voir tomber dans l'oubli.

(1) www.saumur-tourdubourg.fr



Sur cette image rare de 1951, la tour du Bourg (au premier plan en bas) apparaît telle qu'elle est aujourd'hui, privée de ses créneaux et de sa poivrière. Au second plan, la tour Grenetière, elle, a déjà fait l'objet d'une restauration.



En haut, la façade nord de la tour après restauration. En bas, le bâtiment en coupe avec l'escalier en métal érigé pour accéder au premier étage.